



Échantillonnage d'eau potable

Mesure des possibles teneurs en plomb et cuivre

Pourquoi?

Le principal objectif est de mesurer les possibles teneurs en plomb et cuivre présentes dans l'eau potable à la sortie d'un robinet où l'eau est utilisée à des fins de consommation (exemple : à la cuisine), dans certaines résidences sur le territoire de notre municipalité.

Action :

La stratégie proposée par le Service des infrastructures de la ville de Portneuf vise l'échantillonnage d'eau potable de résidences privées ciblées, afin d'évaluer le possible degré d'exposition au plomb lorsque consommée. Les échantillonnages s'échelonneront du 1^{er} juillet au 1^{er} octobre 2021, sur une période de cinq ans, à raison d'une douzaine de sites par année dans les divers secteurs identifiés par la Ville.

Bien que l'exposition au plomb ait été réduite de façon considérable au cours des dernières décennies, il est important de maintenir les efforts visant à la diminuer autant que possible, car le plomb est reconnu pour avoir des effets néfastes sur la santé humaine.

Le plomb a été largement utilisé pour différents usages industriels au 20^e siècle, les immeubles bâtis avant 1980, plus précisément dans les bâtiments construits entre 1940 et 1955, sont donc susceptibles d'avoir des conduites ou des éléments de plomberie en plomb qui libèrent des particules pouvant contaminer l'eau potable qui y circule.

Le Service des infrastructures a ciblé certaines résidences sur le territoire de la Ville afin d'y effectuer un dépistage de branchement en plomb.

Échantillonnage privé sur demande :

Si vous suspectez la présence de plomb dans votre résidence ou commerce, il vous est possible de contacter le Service des infrastructures à l'adresse courriel : infrastructures@villedeportneuf.com et nous ferons le suivi avec vous selon les critères en place.

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter le Service des infrastructures au 418-286-3844, poste 32 ou sur cellulaire au 418-808-8084.

Votre résidence a été construite avant 1980? Inscrivez-vous!

Afin de faciliter la tâche de nos responsables, nous invitons les propriétaires dont la maison a été construite avant 1980 et dont la plomberie n'a jamais été remplacée, à s'inscrire auprès de la Ville afin de faire analyser l'eau de leur robinet.

Pour vous inscrire, en envoyer un courriel à l'adresse infrastructures@villedeportneuf.com ou au 418-808-8084 en prenant soin de fournir :

- Votre adresse
- L'année de construction de votre maison
- L'année de remplacement de la plomberie (s'il y a lieu)
- Un numéro de téléphone et le meilleur moment de la journée pour vous rejoindre

Nous communiquerons ensuite avec vous pour prendre rendez-vous. Un technicien en traitement de l'eau se présentera à votre domicile au moment convenu. Il faut prévoir environ 1 heure pour l'échantillonnage. À noter qu'il n'y a **aucun frais à débours** pour l'échantillonnage et l'analyse de l'eau de votre propriété privée.

-Le Service des infrastructures